

SEANCE DU 22 JUIN 2015

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
 DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
 Echevins ;
 SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,
 LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D., SCHOTTE M.~~, VICO
 A., LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers
 et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications
Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre Président informe l'assemblée du taux de réussite de 100 % au Cantonal pour nos enfants fréquentant notre enseignement communal.
2. Centre de lecture publique de Brunehaut – rapport d'activités et rapport financier – année 2014 – communication
PREND CONNAISSANCE du rapport d'activités du C.L.P.B. présenté par Mr Daniel Schieste.
PREND CONNAISSANCE du rapport financier de l'exercice 2014 présenté par Mr Benjamin Robette.
3. Situation de caisse au 31/03/2015 - communication
RECOIT EN COMMUNICATION la situation de caisse arrêtée au 31/03/2015.
4. Compte 2014 et rapport de l'exercice 2014 du conseil de l'action sociale de Brunehaut – approbation

Marc Houzé, en qualité de président de C.P.A.S., ne prend pas part au vote.

17 OUI pour le compte 2014 du C.P.A.S.

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		2.005.226,23	81.695,31
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00	0,00
Droits constatés nets	=	2.005.226,23	81.695,31
Engagements	-	1.942.000,18	54.409,98
Résultat budgétaire	=	63.226,05	27.285,33
Positif :			
Négatif :			
2. Engagements		1.942.000,18	54.409,98
Imputations comptables	-	1.918.068,12	48.096,39
Engagements à reporter	=	23.932,06	6.313,59
3. Droits constatés nets		2.005.226,23	81.695,31
Imputations	-	1.918.068,12	48.096,39
Résultat comptable	=	87.158,11	33.598,92
Positif :			
Négatif :			

5. Marché public de services pour le contrôle et l'audit des comptes annuels 2015, 2016 et 2017 de la Régie Communale Autonome de Brunehaut
 - a) Cahier spécial des charges

17 OUI

- b) choix du mode de passation du marché, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution du marché

17 OUI pour la procédure négociée sans publicité

6. Acte de constitution de servitude à Hollain
Délégation pour la passation de l'acte

17 OUI

Pour l'approbation d'approuver le projet d'acte de constitution de servitude ainsi que le plan établi pour la constitution à HOLLAIN d'une servitude de passage de 5.00 mètres de largeur au moins établie sur la parcelle B 422 d4 au profit de la parcelle B 458 a, d'une contenance de 7 ares 16 ca.

Le Comité d'Acquisition d'Immeubles est chargé de représenté la commune de Brunehaut à la signature de l'acte authentique en vertu de l'article 96 du décret du 11 décembre 2014 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2015, publié au MB du 23.01.2015, entré en vigueur le 01.01.2015.

7. Acquisition d'un bien immobilier communal sur Brunehaut, 3ème division
Bléharies section A N°352 m

17 OUI

Pour l'acquisition de la parcelle cadastrée section A n° 352 m, d'une superficie de 50 ca, appartement à la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des voies hydrauliques, Département des voies hydrauliques de l'Escaut, Direction des voies hydrauliques de Tournai, pour un montant, hors frais, de 3.000 €.

8. Enseignement communal – fixation des avantages sociaux – année scolaire 2015-2016

17 OUI

Les élèves des écoles libres de Brunehaut bénéficieront des avantages sociaux accordés aux enfants fréquentant les écoles communales pour l'année scolaire 2015/2016.

Les cours de natation étant organisés en collaboration avec le site de l'Orient de Tournai, les élèves des classes concernées des écoles communales et libres de Brunehaut pourront fréquenter la piscine aux mêmes conditions selon les modalités qui seront définies ultérieurement par le collège communal.

Cette décision sera communiquée au Gouvernement de la Communauté Française et aux Pouvoirs Organisateurs des Ecoles Libres, conformément au décret cité ci-dessus.

9. Organisation de l'accueil extrascolaire – Année 2015-2016

17 OUI

- Pour l'organisation, à partir du 1er septembre 2015 jusqu'au 30 juin 2016, de la surveillance du midi, pendant les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi), dans les implantations scolaires communales de 12h00 à 13h15.

- Pour l'organisation à partir du 1er septembre 2015 jusqu'au 30 juin 2016, de l'accueil extrascolaire

a) dans les implantations scolaires communales de Brunehaut

Le matin	:	de 07h00 à 8h15
Le soir	:	de 15h30 à 18h00
Le mercredi midi	:	de 12h10 à 13h10 (accueil d'attente)

Les accueils du matin, du midi et du soir seront gratuits

Pour l'article 2a; il sera fait application de l'article 33 de la loi du 29 mai 1959 et du décret de la Communauté Française du 07/06/2001, relatif aux avantages sociaux.

b) dans l'infrastructure d'accueil centralisé dans l'implantation de Bléharies

Le mercredi après-midi	:	de 12h10 à 18h00
Les jours de conférences pédagogiques	:	de 07h00 à 18h00
l'accueil durant les vacances scolaires	:	de 07h30 à 18h00

(Sauf : juillet et août)

Une participation financière sera demandée conformément à la décision prise en séance du Collège Communal du 18 juin 2014.

10. Intercommunale I.P.F.H. – Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2015
- a) Rapport du conseil d'administration et du collège des contrôleurs aux comptes
17 OUI

 - b) Comptes annuels consolidés au 31.12.2014 – approbation
17 OUI

 - c) Décharge à donner aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2014
17 OUI

 - d) Décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2014
17 OUI

 - e) Nominations statutaires
17 OUI
11. Intercommunale IGRETEC – Assemblée générale du 25.06.2015
- a) Affiliations / Administrateurs
17 OUI

 - b) Modifications statutaires
17 OUI

 - c) Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2014 – rapport de gestion du conseil d'administration – rapport du collège des contrôleurs aux comptes
17 OUI

 - d) Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2014
17 OUI

 - e) Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration
17 OUI

 - f) Décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2014
17 OUI

 - g) In house : modifications
17 OUI
12. Communication des résultats des élections du conseil communal des enfants
Prestation de serment et installation des enfants, conseillers communaux effectifs et suppléants
PREND CONNAISSANCE des résultats des élections
et
ACTE la prestation de serment des nouveaux conseillers communaux effectifs et suppléants

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend ensuite les questions orales des conseillers communaux

- a) Mr Christian DEKETELE : « Je suis interpellé par les habitants de la rue de Rongy par les herbes hautes qui nous envahissent et qui gênent par endroit en plus de la mauvaise visibilité particulièrement près de la Chapelle »
- b) Mme Muriel DELCROIX signale la présence de la signalisation routière restée sur place alors que les travaux de la rue de Chaurette sont terminés. Elle est interpellée sur la rubrique les échos du collège dans le bulletin communal qui comporte les choses réalisées par les écoles. Elle communique son mécontentement sur l'information reçue par les journalistes avant les décisions !
- c) Mr Christophe LECOUTRE souhaite une mise au point sur place pour les filets d'eau défectueux Il stipule que le marquage du passage piétons face à l'école St Charles est de nouveau « disparu ».

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président ainsi que les membres du collège communal répondent aux questions orales :

- a) les services communaux ont entamé le fauchage le long des routes, l'endroit dangereux sera signalé
- b) à la rue de Chaurette, les travaux ne sont pas complètement achevés. Les rubriques du bulletin communal sont structurées et les services administratifs répartissent les articles ensuite. Le collège est un organe exécutoire.
- c) « c'est le rôle de la presse de publier, c'est la preuve qu'ils travaillent bien »

13. Approbation du procès-verbal de la séance du 27.05.2015

16 OUI et 1 ABSTENTION (1 élu PS : HILALI N.)

HUIS CLOS

14. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant

15. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour cause de maladie